

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis « SNMVT »

Siège social : 1, rue Larbi Zarrouk BP 740 - 2014 Mégrine -

La Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis « SNMVT-MONOPRIX » publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2020 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 22 mai 2021. Ces états sont accompagnés du rapport des co-commissaires aux comptes : Mme Kalthoum BOUGUERRA (F.M.B.Z KPMG Tunisie) & Mr Anis EL KEBIR (Audit Conseil & Organisation).

SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS - SNMVT - MONOPRIX

BILAN CONSOLIDE

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIFS	NOTES	31/12/2020	31/12/2019	CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	NOTES	31/12/2020	31/12/2019
ACTIFS NON COURANTS				CAPITAUX PROPRES (part du groupe)			
Actifs immobilisés							
Ecart d'acquisition	5	39 869	39 869	Capital social	15	39 938 746	39 938 746
Amortissements		(39 869)	(39 869)	Réserves consolidées	16	19 685 683	19 208 146
				Résultat consolidé de l'exercice	17	(9 586 617)	133 385
Immobilisations incorporelles	6	27 800 682	26 910 666			50 037 812	59 280 277
Amortissements		(25 662 337)	(24 217 988)	INTERETS MINORITAIRES			
Immobilisations corporelles	7	399 622 958	393 849 744	Parts des intérêts minoritaires/capitaux&réserves consolidées		17 591 808	17 923 007
Amortissements		(208 099 940)	(191 145 008)	Parts des intérêts minoritaires dans les résultats de l'exercice		1 041 193	1 226 075
Immobilisations financières	8	15 492 403	15 356 204	TOTAL DES INTERETS MINORITAIRES		18 633 001	19 149 082
Provisions		(4 769 341)	(4 769 341)	PASSIFS			
				PASSIFS NON COURANTS			
Total des actifs immobilisés		204 384 425	215 984 277				
Autres actifs non courants	9	5 383 951	5 138 350	Emprunts obligataires et bancaires	18	66 677 358	82 412 973
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		209 768 376	221 122 627	TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		66 677 358	82 412 973
ACTIFS COURANTS				PASSIFS COURANTS			
Stocks	10	80 465 368	73 527 245	Fournisseurs et comptes rattachés	19	117 225 665	105 387 816
Provisions		(3 988 100)	(4 126 694)				
Clients et comptes rattachés	11	17 209 229	18 210 393	Autres passifs courants	20	37 189 385	47 705 212
Provisions		(4 269 112)	(3 921 823)				
Autres actifs courants	12	37 224 700	39 530 410	Concours bancaires et autres passifs financiers	21	93 131 272	81 668 148
Provisions		(1 108 454)	(1 108 454)				
Autres actifs financiers	13	174 225	231 581				
Liquidités et équivalents de liquidités	14	47 418 261	52 138 223	TOTAL DES PASSIFS COURANTS		247 546 322	234 761 176
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		173 126 117	174 480 881	TOTAL DES PASSIFS		314 223 680	317 174 149
TOTAL DES ACTIFS		382 894 493	395 603 508	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES&DES PASSIFS		382 894 493	395 603 508

SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS - SNMVT - MONOPRIX**ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE**

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

		<i>au 31 décembre</i>	<i>au 31 décembre</i>
	NOTES	2 020	2 019
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	22	631 574 140	636 075 788
Autres revenus d'exploitation		18 050 838	18 725 327
		649 624 978	654 801 115
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises et autres achats conso	23	(494 178 415)	(502 035 603)
Achats d'approvisionnement consommés		(19 383 457)	(19 195 671)
Charges de personnel		(63 002 354)	(63 284 176)
Dotations aux amortissements et aux provisions	24	(24 067 052)	(22 434 948)
Autres charges d'exploitation	25	(43 838 149)	(43 770 424)
		(644 469 427)	(650 720 822)
RESULTAT D'EXPLOITATION			
		5 155 551	4 080 293
Charges financières	26	(12 252 989)	(15 028 569)
Produits financiers	27	2 475 056	15 260 521
Autres gains ordinaires	28	1 071 723	1 632 303
Autres pertes ordinaires		(1 363 173)	(1 135 721)
		(4 913 832)	4 808 827
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOTS			
Impôts sur les bénéfices		(3 567 836)	(3 382 108)
		(8 481 668)	1 426 719
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOTS			
Autres pertes extraordinaires (cont. Soc)		(63 756)	(67 259)
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES			
		(8 545 424)	1 359 460
Résultat net de l'ensemble consolidé		(8 545 424)	1 359 460
Intérêts minoritaires		1 041 193	1 226 075
Résultat net (part du groupe)		(9 586 617)	133 385
Résultat par action		(0,480)	0,007

SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS - SNMVT - MONOPRIX

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

(présenté selon la méthode de référence)

(Exprimé en dinar tunisien)

	<i>au 31 décembre</i> 2 020	<i>au 31 décembre</i> 2 019
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION		
Encaissements reçus des clients	666 149 601	672 356 257
Encaissements reçus des autres débiteurs	0	2 040
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(640 474 071)	(626 517 369)
Intérêts payés	(10 920 985)	(14 417 583)
Intérêts reçus	1 942 672	1 967 475
Impôts sur les sociétés payés	(475)	(248 266)
Autres flux liés à l'exploitation	12 190	356 742
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION	16 708 932	33 499 296
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(14 653 472)	(35 736 456)
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		
Encaissement provenant de la cession d'immob financières		28 761 726
Encaissement provenant de la cession d'immob corporelles	536 638	3 675 975
Encaissements Intérêts, dividendes et jetons de présence	37 069	23 182
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES D'INVES.	(14 079 765)	(3 275 573)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT		
Dividendes et autres distributions	(1 795 040)	(455 884)
Encais.provenant des emprunts& billets de trésorerie	5 527 887	39 900 000
Remboursement d'emprunts& billets de trésorerie	(14 267 497)	(19 925 097)
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES FINANC.	(10 534 650)	19 519 019
VARIATION DE TRESORERIE	(7 905 483)	49 742 742
Trésorerie au début de l'exercice	24 717 413	(25 025 329)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	16 811 930	24 717 413

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

ARRETES AU 31 DECEMBRE 2020

(Les montants sont exprimés en dinars tunisiens)

1. Présentation des sociétés consolidées

La société mère, société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis – SNMVT, est une société anonyme dont l'activité principale est le commerce de détail à rayons multiples de toutes marchandises et de tous produits.

La SNMVT MONOPRIX détient une participation directe de 99,96% du capital de la SGS TOUTA dont l'activité est également le commerce de détail à rayons multiples,

La SNMVT-MONOPRIX détient également une participation directe de 98,73% du capital de la société MONOGROS dont l'activité est principalement l'approvisionnement des points de vente MONOPRIX.

La SNMVT-MONOPRIX détient en outre une participation directe de 43,008% au capital de la société Immobilière MONOPRIX « SIM » dont l'activité est la promotion immobilière.

La SNMVT-MONOPRIX détient en outre une participation directe de 68,25% au capital de la Société de développement Agricole et de Matière Transformée de Monoprix « MMT » dont l'activité principale est la réfrigération, la congélation, la transformation et le conditionnement de viande, de produit agricole ou de pêche.

La participation de la SNMVT dans la société « GEMO » est de 50%. La GEMO, contrôlée conjointement avec une autre société, assure la réalisation de services d'approvisionnement pour le compte de MONOPRIX. Cependant, depuis l'exercice 2010, la société GEMO est une société en veilleuse et n'a assuré aucune prestation au profit de la SNMVT.

La SNMVT a racheté en juin 2009, les 99,99% du capital de la société Tunisian Shopping Spaces - TSS dont l'activité est également le commerce de détail à rayons multiples.

La SNMVT a participé à hauteur de 50,02% du capital de la société « SNMVT INTERNATIONAL » société de service partiellement exportatrice.

La SNMVT a participé à hauteur de 50% du capital de la société « UNITED DECS » société de commerce international.

La SNMVT-MONOPRIX détient directement 5,86% du capital de la société de promotion immobilière « STONE HEART » et elle détient le restant du capital indirectement par ses filiales la SIM (52,73%) et la SGS (41,41%).

2. Méthodes de consolidation utilisées et périmètre de consolidation

Les méthodes utilisées pour la consolidation des sociétés faisant partie du périmètre sont les suivantes:

- L'intégration globale : Cette méthode consiste à intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées. Les capitaux propres et le résultat sont ensuite répartis entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires minoritaires, en contre-partie de l'élimination du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales. Les opérations et comptes réciproques sont au préalable éliminés.

Cette méthode est appliquée aux sociétés contrôlées d'une manière exclusive par le groupe.

- L'intégration proportionnelle: Cette méthode consiste à intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante la fraction représentative de ses intérêts dans les comptes des entreprises consolidées. A cet effet, l'intégration des éléments constituant le patrimoine et le résultat de l'entreprise sous contrôle conjoint ne s'effectue qu'au prorata de la fraction représentative de la participation de l'entreprise détentrice des titres sans constatation d'intérêts minoritaires directs. Les opérations et comptes réciproques sont au préalable éliminés.

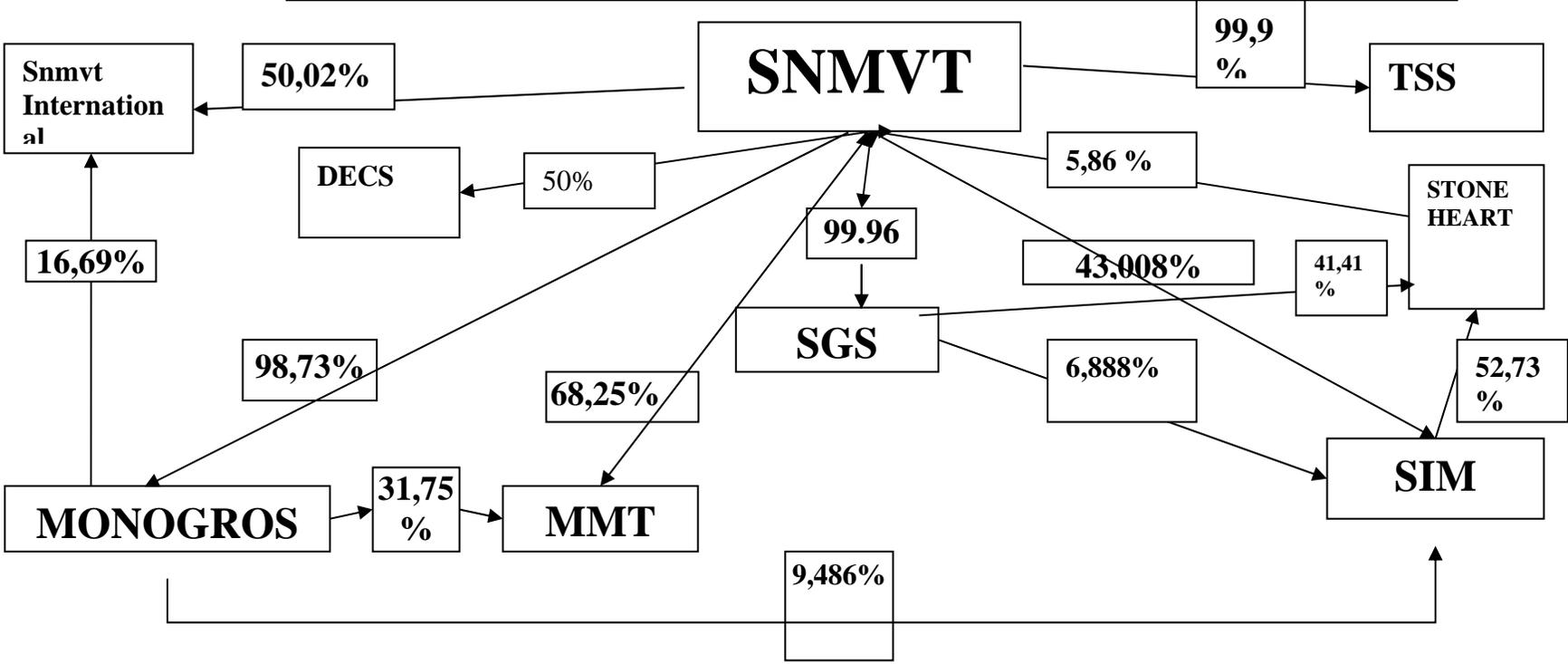
Cette méthode est appliquée aux sociétés placées sous un contrôle conjoint.

- La mise en équivalence: Cette méthode consiste à substituer à la valeur comptable des titres détenus, la quote-part des capitaux propres, y compris le résultat de l'exercice. Les opérations et comptes entre la société mise en équivalence et les autres entreprises consolidées sont au préalable éliminées.

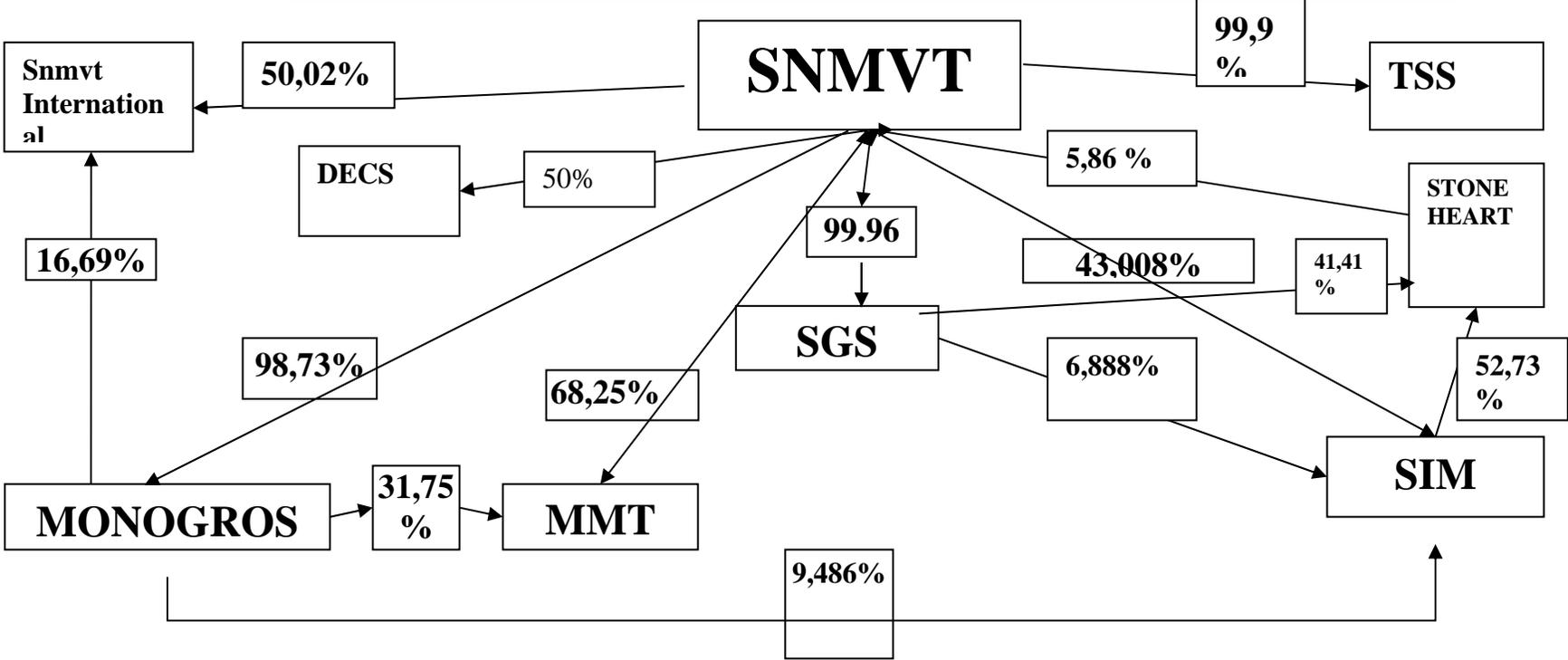
Cette méthode est appliquée aux sociétés dans lesquelles le groupe exerce une influence notable.

3. Le tableau suivant détaille le périmètre et les méthodes de consolidation retenues pour l'élaboration des états financiers consolidés de la SNMVT- MONOPRIX.

Périmètre de Consolidation au 31 décembre 2020



Périmètre de Consolidation au 31 décembre 2019



Au 31 décembre 2020

Société	Secteur	% de contrôle	Qualification	Méthode de consolidation	% d'intérêts
SNMVT	commerce de détail	100%	Mère	Intégration globale	100%
STONE HEART	Promotion immobilière	100%	Filiale	Intégration globale	69,93%
MMT	Agricole	100%	Filiale	Intégration globale	99,6%
SGS	commerce de détail	99,96%	Filiale	Intégration globale	99,96%
MONOGROS	Commerce de gros	98,73%	Filiale	Intégration globale	98,74%
SIM	Promotion immobilière	59,26%	Filiale	Intégration globale	59,26%
TSS	Commerce de détail	99,90%	Filiale	Intégration globale	99,90%
SNMVT INTERNATIONAL	Prestation de services	50,02%	Filiale	Exclue selon note 4.6	-
UDECS	Prestation de services	50%	Filiale	Exclue selon note 4.6	-

Au 31 décembre 2019

Société	Secteur	% de contrôle	Qualification	Méthode de consolidation	% d'intérêts
SNMVT	commerce de détail	100%	Mère	Intégration globale	100%
STONE HEART	Promotion immobilière	100%	Filiale	Intégration globale	69,93%
MMT	Agricole	100%	Filiale	Intégration globale	99,6%
SGS	commerce de détail	99,96%	Filiale	Intégration globale	99,96%
MONOGROS	Commerce de gros	98,73%	Filiale	Intégration globale	98,74%
SIM	Promotion immobilière	59,26%	Filiale	Intégration globale	59,26%
TSS	Commerce de détail	99,90%	Filiale	Intégration globale	99,90%
SNMVT INTERNATIONAL	Prestation de services	50,02%	Filiale	Exclue selon note 4.6	-
UDECS	Prestation de services	50%	Filiale	Exclue selon note 4.6	-

4. Méthodes comptables adoptées par la société

Les états financiers consolidés sont préparés en conformité aux principes comptables généralement admis en Tunisie, tels que spécifiés notamment par la norme comptable générale (NCT1) et les normes comptables de consolidations (NC35, NC 36, NC37 et NC38).

Les principales méthodes et conventions comptables suivies pour la préparation des états financiers consolidés sont résumées ainsi :

4.1 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur prix de revient d'origine en retenant le coût historique.

Le prix de revient correspond au prix d'achat auquel sont ajoutés les droits et taxes supportés et non récupérables, et en général tous les frais directement rattachés à la mise en marche de l'équipement.

Par dérogation à ce principe les immobilisations corporelles de la société SAHARA CONFORT – « TSS » et en particulier les terrains de la société ont fait l'objet d'une réévaluation libre. Le différentiel de valorisation a été porté au niveau des capitaux propres de cette dernière.

4.2 Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition ou, en cas de souscription, à la valeur nominale.

4.3 Traitement de la prise de contrôle de la société SGS

La prise de contrôle de la société SGS réalisée en août 2003, a été comptabilisée selon la méthode générale de la juste valeur préconisée par la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises NC38. Selon cette méthode, le coût d'acquisition et les actifs (y compris les fonds de commerce) et passifs de la SGS ont été évalués à leur juste valeur. L'écart d'acquisition négatif dégagé suite à cette méthode et conformément au paragraphe 35 de la norme NC38, est venu en diminution de l'évaluation des fonds de commerce dont la valeur a été réduite d'égal montant.

4.4 Traitement des écarts de première consolidation

Les écarts de première consolidation, déterminés à la date de chaque acquisition, par la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée, ont été, compte tenu de leur caractère peu significatif, totalement amortis au cours de l'exercice 2005.

4.5 Dates de clôture

Les états financiers consolidés sont établis à partir des états financiers des sociétés intégrées globalement arrêtés au 31 décembre.

4.6 Filiales exclues de la consolidation

Les filiales SNMVT INTERNATIONAL et UNITED DECS, contrôlées respectivement à hauteur de 50,02% et 50% ont été exclues en 2015 du périmètre de consolidation, et ce conformément au paragraphe 11 (b) de la norme comptable 35 du système comptable des entreprises qui exclut toute filiale soumise à des restrictions durables et fortes qui limitent de façon importante sa capacité à transférer des fonds à la mère.

En effet, ces deux filiales, qui travaillaient exclusivement pour les deux sociétés installées en Lybie dont les deux uniques magasins ont été fermés depuis janvier 2015 en raison de la détérioration des conditions sécuritaire que connaît ce pays depuis la révolution et particulièrement depuis début 2015, ont vu leurs activités totalement arrêtées, y compris les programmes prévisionnels de développement par l'ouverture progressive de plusieurs nouveaux magasins.

5. Ecart d'acquisition

Ce compte correspond aux écarts d'acquisition dégagés lors des prises de contrôle successifs par la SNMVT des filiales MONOGROS et la SIM, ainsi que les écarts d'acquisition dégagés suite aux participations aux différentes augmentations du capital des sociétés SIM. Ces écarts et compte tenu de leur caractère peu significatif, ont été totalement résorbés durant l'exercice 2005 et les exercices de leur constatation. Ce compte se détaille comme suit:

	<u>2 020</u>	<u>2 019</u>
Ecart d'acquisition dégagé lors des prises de participation de la SNMVT dans la SIM	83 980	83 980
Ecart d'acquisition dégagé lors des prises de participation de MONOGROS dans la SIM	(63 922)	(63 922)
Ecart d'acquisition dégagé lors des prises de participation de la SNMVT dans la MONOGROS	19 811	19 811
Total des écarts d'acquisition	39 869	39 869
A déduire amortissement des écarts d'acquisition	(39 869)	(39 869)
Total des écarts d'acquisition nets	0	0

6. Immobilisations incorporelles	<u>2 020</u>	<u>2 019</u>
Logiciels informatiques	9 601 997	8 618 214
Fonds de commerce SNMVT	3 586 196	3 586 196
Fonds de commerce SGS	403 560	298 560
Fonds de commerce SIM	1 344 797	1 344 797
Fonds de commerce TSS	12 000	12 000
Fonds de commerce et good will de la SGS comptabilisés selon la méthode générale des justes valeurs	12 838 300	12 838 300
Immobilisations incorporelles en cours	13 832	212 599
	27 800 682	26 910 666
A déduire amortissement des logiciels	(7 785 206)	(6 455 098)
A déduire amortissement des fonds de commerce SNMVT	(3 382 352)	(3 269 234)
A déduire amortissement des fonds de commerce SGS	(299 683)	(298 560)
A déduire amortissement des fonds de commerce SIM	(1 344 796)	(1 344 796)
A déduire amortissement des fonds de commerce TSS	(12 000)	(12 000)
A déduire amortissement des fonds de commerce et good will comptabilisés selon la méthode générale de la juste valeur	(12 838 300)	(12 838 300)
	(25 662 337)	(24 217 988)
	2 138 345	2 692 678

7. Immobilisations corporelles et incorporelles

Le tableau de la page suivante permet d'analyser les immobilisations et amortissements par société, au titre de l'exercice 2020.

TABLEAU D'ANALYSE PAR SOCIETE DES VALEURS BRUTES DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AU 31 DECEMBRE 2020

	SNMVT- MONOPRIX	SGS	Ecart de réévaluation SGS	MONOGROS	SIM	MMT	STONE HEART	Ecart de réévaluation SH	TSS	Ecart de réévaluation TSS	VALEUR BRUTE TOTALE
Immobilisations Corporelles											
Terrain	3 730 842	345 868	792 061		25 410 777	1 960 153	1 759 064	5 080 660	1 696 740	4 332 494	45 108 660
Construction	7 658 340	11 453 513	4 350 150	33 051	32 788 742	0	7 590 819		5 613 790		69 488 405
Agencements, aménag. des constructio	21 740 661	539 766	1 045 769	1 647 635	5 005 888	1 003 290	354 247		1 304 664		32 641 919
Matériel et Outillage	104 958 456	719 389		5 199 991	5 585	5 767 376	10 954		1 583 477		118 245 229
Petit matériel et outillage	6 928 040	0		79 882	645	647 708	1 243		0		7 657 518
Matériel de Transport de personnes	0	250 000		2 489 828	350 053	0	0		0		3 089 881
Matériel de Transport de biens	37 734	1 185 269		12 606 980	0	217 493	0		233 454		14 280 930
Equipement de bureau	927 428	6 112		869 518	1 499 720	68 110	3 345		37 688		3 411 919
Matériel informatique	2 893 911	2 143 899		13 721 229	248 984	12 611	0		220 306		19 240 939
Agencement, aménag. divers	59 963 293	68 971		8 771 361	1 186	5 610 968	122 292		0		74 538 070
Immobilisations en cours	1 159 290	0		258 444	3 490 696	1 253 959	0		40 979		6 203 367
Avances immobilisations en cours	209 622	0		0	5 381 499	125 000			0		5 716 121
	210 207 617	16 712 785	6 187 980	45 677 919	74 183 774	16 666 668	9 841 963	5 080 660	10 731 099	4 332 494	399 622 958

TABLEAU D'ANALYSE PAR SOCIETE DES AMORTISSEMENTS CUMULES DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AU 31 DECEMBRE 2020

	SNMVT- MONOPRIX	SGS	Ecart de réévaluation SGS	MONOGROS	SIM	MMT	STONE HEART	TSS	TOTAL DES AMORTISSEMENTS
Immobilisations Corporelles									
Construction	7 308 591	7 987 791	3 788 256	0	11 655 826	0	799 000	2 860 140	34 399 605
Agencements, aménag. des constructio	6 892 233	539 766	1 045 769	845 850	2 775 433	265 485	58 732	1 304 664	13 727 933
Matériel et Outillage	69 115 441	705 385		4 810 139	5 585	3 502 620	2 638	1 583 477	79 725 285
Petit matériel et outillage	2 529 707	0		22 940	645	154 037	706	0	2 708 035
Matériel de Transport de personnes	0	250 000		2 024 191	301 101	0	0	0	2 575 292
Matériel de Transport de biens	36 309	1 163 952		9 650 314	0	112 275	0	233 454	11 196 303
Equipement de bureau	731 758	6 112		671 110	1 095 277	39 860	3 345	37 688	2 585 150
Matériel informatique	2 711 630	2 076 632		12 328 347	176 922	10 290	0	220 306	17 524 127
Agencement, aménag. divers	33 460 277	0		7 056 006	1 186	3 112 163	28 578	0	43 658 211
	122 785 946	12 729 637	4 834 025	37 408 897	16 011 975	7 196 731	892 999	0	208 099 940

8. Immobilisations Financières	<u>2 020</u>	<u>2 019</u>
Titres de participation	12 531 643	12 531 643
Prêts à plus d'un an	601 897	575 848
Dépôts et cautionnements	2 358 863	2 248 713
	15 492 403	15 356 204
A déduire les provisions sur les titres	(4 193 618)	(4 193 618)
A déduire les provisions sur les Prêts TSS	(575 723)	(575 723)
	(4 769 341)	(4 769 341)
	10 723 062	10 586 863
9. Autres actifs non courants	<u>2 020</u>	<u>2 019</u>
Frais préliminaires MMT	150 338	274 376
Frais préliminaires MGS	73 130	8 984
Frais préliminaires SIM	438 353	378 825
Frais préliminaires SNMVT	4 636 856	4 376 492
Frais préliminaires STONE HEART	7 107	14 786
Charges à répartir MGS	78 167	84 887
	5 383 951	5 138 350
10. Stocks	<u>2 020</u>	<u>2 019</u>
Stocks de marchandises	78 532 059	71 840 536
Travaux en cours	45 261	45 261
Stocks des consommables	1 888 048	1 641 448
	80 465 368	73 527 245
Provisions sur les marchandises	(3 988 100)	(4 126 694)
	76 477 268	69 400 551
11. Clients et comptes rattachés	<u>2 020</u>	<u>2 019</u>
Clients et comptes rattachés	16 516 564	17 517 728
Clients douteux	692 665	692 665
	17 209 229	18 210 393
Provisions sur clients et les comptes rattachés	(4 269 112)	(3 921 823)
	12 940 117	14 288 570

12. Autres actifs courants **2 020** **2 019**

Fournisseurs, emballage à rendre	823 292	670 729
Personnel	726 699	687 049
Etat et collectivités publiques, AP ET IS à reporter	21 180 872	25 016 028
Etat, impôts différés	804 679	1 106 860
Etat et collectivités publiques, TVA à reporter	1 118 373	2 479 959
Etat et collectivités publiques, autres taxes	172 731	-
Débiteurs divers	5 703 894	3 665 409
Charges constatées d'avance	2 009 418	2 273 888
Produits à recevoir et produits constatés d'avance	793 698	808 606
Compte d'attente	3 891 044	2 821 882

37 224 700 **39 530 410**

Provisions sur les autres actifs (1 108 454) (1 108 454)

36 116 246 **38 421 956**

13. Autres actifs financiers **2 020** **2 019**

Titre de placement	-	-
Prêts et autres actifs financiers	174 225	231 581

174 225 **231 581**

14. Liquidités et équivalents de liquidités **2 020** **2 019**

Placements courants	28 119 813	33 730 522
Chèques à encaisser	1 109 969	751 772
Banques	14 451 220	13 733 385
Caisses	3 737 259	3 922 544

47 418 261 **52 138 223**

15. Capital social

Le capital social de la société consolidante la SNMVT de 39 938 746 dinars, représenté par 19 969 373 actions de 2 dinars de nominal. .

16. Réserves consolidées	<u>2 020</u>	<u>2 019</u>
Quote-part du groupe dans les réserves consolidées	19 685 683	19 208 146
	19 685 683	19 208 146
17. Résultats consolidées	<u>2 020</u>	<u>2 019</u>
Quote-part du groupe dans les résultats consolidés des filiales	(9 586 617)	133 385
	(9 586 617)	133 385
18. Emprunts obligataires et emprunts bancaires	<u>2 020</u>	<u>2 019</u>
Emprunts bancaires	66 623 681	82 360 046
Autres dettes à plus d'un an	53 677	52 927
	66 677 358	82 412 973
19. Fournisseurs et comptes rattachés	<u>2 020</u>	<u>2 019</u>
Fournisseurs d'exploitation	38 006 673	7 995 556
Fournisseurs d'exploitation, effets à payer	65 764 609	67 987 121
Fournisseurs d'investissement	331 585	(871 762)
Fournisseurs d'investissement, effets à payer	12 127	502 266
Fournisseurs retenues de garantie et prorata	708 539	1 218 829
Fournisseurs, factures non parvenues	12 402 132	28 555 806
	117 225 665	105 387 816
20. Autres passifs courants	<u>2 020</u>	<u>2 019</u>
Clients créditeurs	3 005 018	3 241 423
Personnel	1 748 896	2 619 248
Etat, impôts et taxes	3 228 856	8 916 660
Comptes courants actionnaires	708 989	707 871
Créditeurs divers, CNSS	4 025 773	4 149 768
Créditeurs divers, assurances groupes	207 948	180 707
Autres créditeurs divers	2 219 774	7 141 155
Comptes de régularisation	12 534 241	11 815 503
Produits perçus d'avance	529 359	732 873
Provision pour risque fournisseurs et d'exploitation	8 980 531	8 200 004
	37 189 385	47 705 212

21. Concours bancaires et autres passifs financiers 2 020 2 019

Emprunts bancaires à moins d'un an	31 273 256	20 260 486
Billets de trésorerie	29 500 000	33 500 000
Emprunts, intérêts courus	1 751 646	486 853
Concours bancaires	30 606 370	27 420 809
	93 131 272	81 668 148

22. Revenus 2 020 2 019

Ventes des marchandises chez la SNMVT	624 136 711	630 927 495
Ventes des marchandises chez monogros	571 053	421 092
Ventes des marchandises chez MMT	6 325 502	3 609 762
Revenus chez SIM	372 849	869 819
Revenus chez SH	168 025	247 620
Revenus chez SIM	0	0
	631 574 140	636 075 788

23. Achats consommés 2 020 2 019

Achats des marchandises et matières consommées	494 178 415	502 035 603
	494 178 415	502 035 603

Les achats de la SNMVT auprès de la société Monogros pour 91 450 471 dinars et 96 575 886 dinars respectivement en 2020 et 2019 ont été annulés des achats consommés en contre partie des ventes .

De même, les achats de la SNMVT auprès de la MMT pour 58 780 370 dinars et 47 829 579 dinars respectivement en 2020 et 2019 ont été annulés des achats consommés en contre partie des ventes .

24. Dotation aux amortissements et résorptions 2 020 2 019

Dotation amortissement des immobilisations incorporelles	1 444 349	1 082 466
Dotation amortissement des immobilisations corporelles	18 948 331	19 394 927
Dotation amortissement des écarts d'évaluation/actifs SGS	217 508	217 508
Dotation aux résorptions des autres actifs non courants	2 467 642	2 987 270
Dotation aux provisions clients, chèques et traites impayés	2 749 033	2 444 693
Dotation aux provisions sur les stocks	3 988 100	4 126 694
Dotation aux provisions sur les débiteurs divers		
Dotation provision pour risques fournisseurs et d'exploitation	3 038 400	3 263 793
Reprises /provisions pour dépréciations des stocks	(4 126 694)	(3 942 322)

Reprises /provisions pour dépréciations des clients

promotion	(2 401 744)	(2 619 018)
Reprises /provisions pour dépréciations des titres		(56 755)
Reprises /provisions sur risques fournisseurs et d'exploitation	(2 257 873)	(4 464 308)
	24 067 052	22 434 948

<i>25. Autres charges d'exploitation</i>	<u>2 020</u>	<u>2 019</u>
Locations et charges locatives	11 044 815	11 401 146
Entretien et réparation	12 222 941	10 488 362
Primes d'assurance	611 047	663 379
Autres services extérieurs	2 170 292	2 275 591
Honoraires et rémunérations d'intermédiaires	1 606 012	1 177 767
Frais de publicité et de publication	6 595 190	8 577 139
Frais de transport et transport sur achat	2 209 678	2 137 130
Voyages, déplacement et missions	2 880 499	2 302 875
Frais postaux et de télécommunication	587 855	646 870
Frais bancaires	935 936	1 044 203
Autres charges ordinaires	115 779	185 174
Impôts et taxes	3 150 889	3 160 438
Transfert de charges	-292 784	-289 650
	43 838 149	43 770 424

<i>26. Charges financières nettes</i>	<u>2 020</u>	<u>2 019</u>
Intérêts des emprunts bancaires	8 473 928	8 877 883
Intérêts sur comptes courants bancaires	1 436 234	3 612 505
Intérêts sur billets de trésorerie	2 282 352	2 475 292
Pertes de change	45 865	62 256
Charges nettes / cession actions	11 881	345
Autres charges financières	2 729	288
	12 252 989	15 028 569

<i>27. Produits financiers</i>	<u>2 020</u>	<u>2 019</u>
Produits des comptes courants bancaires	208 937	140 855
Revenus des placements et bons de trésorerie	2 171 781	2 214 219
Dividendes	65 414	34 384
Plus values /cession valeurs mobilières	24 033	12 853 464
Gains de change	4 891	17 599
	2 475 056	15 260 521

28. <i>Autres gains ordinaires</i>	<u>2 020</u>	<u>2 019</u>
Reprises provisions		
Produits nets sur cession immob	125 238	904 237
Autres gains ordinaires	946 485	728 066
	1 071 723	1 632 303

29. *Autres notes sur les états financiers consolidés*

L'impôt différé relatif à la marge interne réalisée par MONOGROS et incluse aux stocks de la SNMVT, a été déterminé en 2019 et 2020. Aucun autre impôt différé n'a été retenu en raison de l'absence d'actifs significatifs non destinés aux exploitations courantes des sociétés incluses au périmètre de consolidation.

30. *Litiges en cours*

Durant l'exercice 2013, la SNMVT a subi un contrôle approfondi de la CNSS au titre des exercices 2010, 2011 et 2012. La société a rejeté certains éléments retenus au niveau de la notification du redressement et à la date de l'établissement des états financiers du 31 décembre 2020, l'affaire demeure devant les tribunaux judiciaires compétents.

Par ailleurs, un second contrôle par la CNSS a été entamé en 2020 au titre des exercices 2017, 2018 et 2019. Les travaux de contrôle demeurent en cours à la date de l'établissement des états financiers de cet exercice.

TUNIS, le 29 Avril 2021

Messieurs les actionnaires de la Société
Nouvelle Maison de la Ville de Tunis
« S.N.M.V.T-MONOPRIX »
1, rue LARBI ZARROUK
2014 MEGRINE

RAPPORT DES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR
LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Groupe « SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS « S.N.M.V.T-MONOPRIX » , faisant ressortir un total bilan consolidé de 382 894 493 DT et un résultat déficitaire consolidé net global de 8 545 424 DT et qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2020, ainsi que l'état de résultat consolidé, l'état des flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, et les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers consolidés sont arrêtés par le Conseil d'Administration du 16 avril 2021, sur la base des éléments disponibles à cette date, dans un contexte évolutif de la crise sanitaire liée au Covid-19.

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière consolidée du Groupe au 31 décembre 2020, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés» du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport :

Existence et évaluation des stocks :

L'existence et l'évaluation des stocks sont considérées comme question clé de l'audit étant donné l'importance de la valeur de cette rubrique à l'actif du bilan consolidé (Cf Note aux états financiers N°10) et les risques liés aux mouvements des stocks des dépôts aux magasins, ainsi qu'au suivi de leur rotation.

Nos procédures d'audit ont comporté notamment l'évaluation du dispositif de contrôle interne pour le suivi des entrées en stock et la gestion de leurs mouvements, ainsi que la mise en place d'un contrôle conséquent des opérations des inventaires physiques, avec une présence aux inventaires des dépôts et d'un échantillon de magasins sélectionnés, et puis l'audit des stocks à rotation lente pour se prononcer sur la sincérité des provisions s'y rattachant inscrites en comptabilité.

Rapport de gestion relatif au Groupe

La responsabilité du rapport de gestion du Groupe de l'exercice 2020 incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion du Groupe et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions des articles 266 et 471 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion du Groupe par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

Le Conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider une ou plusieurs sociétés du Groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités des commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l'audit des états financiers consolidés sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe 1 du présent rapport de commissariat aux comptes. Cette description, qui se trouve aux pages 7 et 8, fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994, tel que modifié par la loi n°2005-96 du 18 Octobre 2005, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité des systèmes de contrôle interne de la SNMVT- Monoprix et de ses filiales. A cet effet, nous avons consulté les rapports des commissaires aux comptes des sociétés appartenant au Groupe.

A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas relevé de déficiences importantes du contrôle interne susceptibles d'avoir un impact sur notre opinion eu égard aux états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Audit Conseil & Organisation
Anis EL KEBIR



F.M.B.Z KPMG Tunisie
Kalthoum BOUGUERRA



Annexe 1 : Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.